



Analyse du parc

Le véhicule utilisé dans le cadre professionnel est à la fois un moyen de déplacement et un outil de travail. Il doit être correctement entretenu et offrir toutes les garanties de sécurité nécessaires (air-bag, ABS, EPS, l'imitateur de vitesse) et comme outil de travail être parfaitement adapté aux besoins de chaque profession (aménagement)

Les véhicules sont la propriété de :	L'entreprise		Le salarié		Le loueur	
Les utilisateurs sont'ils impliqués dans le choix des véhicules ?						
Les véhicules sont'ils affectés personnellement aux salariés ?						
Les véhicules sont'ils entretenus par :	Un atelier interne ?	Un garage externe ?	Plusieurs garages externes ?	Au choix du salarié ?		
Qui prends en charge le suivi d'entretien ?	Le salarié ?		Un responsable ?	Le garage externe		
Les informations sur le suivi du véhicule sont t'elles facilement accessibles ?			Il y a t'il un carnet de suivi dans chaque véhicules ?			
Il y a t'il une procédure : Pour indiquer les problèmes survenus sur le véhicule ?			Pour vérifier si les réparations sont effectuées ?			
Les véhicules sont t'ils adaptés et correctement aménagés ?	Quels sont les moyens d'arrimage, de calage ?		Il y a t'il un contrôle : Charge / Poids autorisé ?			